

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015

Présents : Jean CHENIN, Pierrette HENDRICK, Josette DUBOIS, Romain BODET, Patrick BRIOL, Emilie FREYCHE, Marie-Hélène CAUNOIS, Gérard COURVOISIER, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Alain JALBERT, Bruno RENVOISÉ, Pascale RIBES, Michel RONCO.

Excusés : Guibert MONGIS.

Madame Josette DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- APPROBATION DU COMPTE RENDU
- PROPOSITIONS DIVERSES DE FINANCEMENT POUR LE PROJET MEDIATHEQUE
- DEVIS POUR LA DEMOLITION DU BATIMENT COMMUNAL PLACE DE LA MAIRIE
- APPEL A PROJET DETR (DOTATIONS D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX) 2016
- BUDGET
- QUESTIONS DIVERSES

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU

Monsieur le Maire demande si des observations sont présentées sur le compte rendu du dernier Conseil Municipal. Aucune remarque n'est formulée, les membres du Conseil Municipal approuvent le compte rendu en date du 2 Novembre 2015.

II – PROPOSITIONS DIVERSES DE FINANCEMENT POUR LE PROJET MEDIATHEQUE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Crédit Agricole consentait un prêt de 220.000 € au taux de 2,85 % avec des remboursements annuels sur une durée de 20 ans de 16.571 €.

Après une demande par courrier adressé par Monsieur le Maire au Crédit Agricole, ce dernier établit une nouvelle proposition avec un taux d'intérêt ramené à 2,30 % sur une durée de 20 ans, ce qui réduira le montant des remboursements annuels à 13.842 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour la réalisation de l'emprunt d'un montant de 220.000 € au taux de 2,30 % sur une durée de 20 ans.

Les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à établir les divers actes nécessaires à cet emprunt.

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 DECEMBRE 2015

Les membres du Conseil Municipal autorisent également Monsieur le Maire à consulter différents architectes pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet d'aménagement du centre village.

III – DEVIS POUR LA DEMOLITION DU BATIMENT COMMUNAL PLACE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du montant du devis pour la démolition du bâtiment existant où sera réalisé l'espace culturel, Place de la Mairie.

- *L'entreprise LACAMPAGNE : 9.000 €.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour que l'entreprise LACAMPAGNE soit retenue pour la démolition du bâtiment existant.

Il sera demandé à Monsieur Patrick LACAMPAGNE de récupérer les tuiles encore bonnes afin de changer celles qui sont cassées à l'église.

IV – APPEL A PROJET DETR (DOTATIONS D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX) 2016

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne demande aux Collectivités locales d'établir une liste des futurs projets communaux prévus dans la période 2016/2020 afin de définir le prévisionnel des dotations de subventions.

Cette demande correspond à une politique de clarté qui permettra aux communes d'avoir les éléments décisionnels préalables aux budgets et au Conseil Départemental de maîtriser les inscriptions budgétaires et de définir sur cette période le montant d'attribution des aides.

Chaque année, un projet phare pourra être retenu et subventionné à condition qu'il soit maintenu pendant cinq ans dans le patrimoine de la commune.

Plusieurs projets seront proposés parmi lesquels figurent les suivants :

- *Réalisation d'un aménagement du centre village comprenant la réalisation d'une médiathèque ; de sanitaires publics et d'un local d'informations dans l'ancienne bibliothèque et d'un espace public aménagé.*
- *Mise aux normes de bâtiments pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. (Eglise et monument aux morts).*
- *Rénovation de bâtiments publics (Eglise : vitraux et toiture – anciens vestiaires du stade : désamiantage et reprise de la toiture pour la création d'une salle des jeunes et création de sanitaires.*
- *Acquisition de terrains près du stade pour création d'un espace accueil et de jeux public et libre.*

.../...

MAIRIE DE CAUJAC

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015

V – BUDGET

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les dépenses prévues au BP ont été réalisées sans dépassement de budget.

Le montant de la dotation de la taxe d'habitation s'élève à 129.491 €.

Un problème concernant une facture d'éclairage public d'un montant de 8.000 € est évoqué par Monsieur le Maire. Ce coût apparaissant anormal, il sera fait des recherches afin de connaître d'où provient cette erreur.

IX – INFORMATIONS DIVERSES

- **Mail de l'AMF** : Les préfectures souhaitent la dissolution des CCAS.
- **SDEHG** : Tarif de l'électricité.
- **AMF 31** : calendrier du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.
- **DM** : opération d'ordre – Levée topographique Route d'Auterive.
- **PUNCHY PIXELS** : devis pour la création de cartes de vœux et de calendriers